



La ponction-biopsie thoracique

*Madame, Monsieur,
Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez la liberté de l'accepter ou de le refuser.
Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.
N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.*

> QU'EST-CE QU'UNE PONCTION BIOPSIE THORACIQUE ?

Cet examen consiste à faire une piqûre entre les côtes pour réaliser un ou plusieurs prélèvements. Ces prélèvements seront analysés au microscope.
Cette ponction biopsie peut, dans la majorité des cas, permettre de connaître la nature de l'image sur laquelle nous nous interrogeons tout en évitant une opération.

> POURQUOI FAIRE CETTE PONCTION DANS LE SERVICE DE RADIOLOGIE ?

Nous utiliserons, selon les cas, l'échographie ou le scanner pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr. Ces techniques permettent de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

> COMMENT SE DERoule L'EXAMEN ?

Votre coopération est essentielle ; elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et arrêter de respirer si le radiologue vous le demande.

La ponction biopsie comprend trois étapes principales :

1. Le repérage de l'organe ou de la lésion grâce à l'échographie ou au scanner.
2. L'anesthésie locale au niveau du point de ponction. Elle provoquera une petite douleur de courte durée.
3. La traversée de la plèvre (enveloppe autour du poumon) est un peu désagréable. Après cela, vous n'aurez plus que des sensations de pression sur la peau. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter d'éventuelles transmissions d'infections. Les aiguilles automatiques font souvent un petit déclic au moment du prélèvement.

Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements. Dans ce cas, un calmant vous sera proposé.

La durée de la ponction est variable en fonction du mode de guidage et de la complexité de l'intervention, allant de 20 mn à 1 heure.

> QUELLES COMPLICATIONS PEUVENT SURVENIR PENDANT ET APRES LA PONCTION ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Pendant ou après une ponction du thorax, de l'air peut passer dans la plèvre (entre la paroi et le poumon), entraînant une douleur du dos et de l'épaule, et une gêne à la respiration. Ces signes disparaissent le plus souvent spontanément.

Exceptionnellement, ils conduisent à placer un petit tuyau (drain) pour évacuer l'air. Cette complication est systématiquement recherchée par une radio des poumons quelques heures après la ponction.

Certaines personnes peuvent cracher un peu de sang de façon transitoire. Une respiration calme et régulière aide à minimiser ce phénomène. Il est exceptionnel qu'une blessure d'un vaisseau soit à l'origine d'une hémorragie nécessitant une transfusion de sang de dérivés sanguins ou une intervention pour arrêter le saignement.

L'entrée d'air dans les vaisseaux et la migration de cet air vers le cerveau (embolie gazeuse) sont tout à fait exceptionnelles. Pour l'éviter, écoutez attentivement les consignes du médecin lorsqu'il vous demande d'arrêter de respirer et d'éviter de tousser pendant la ponction.

Une complication conduisant au décès est rarissime.

En pratique : prévenez nous à la moindre gêne respiratoire, en cas de douleur persistante ou de signes anormaux tels que fièvre, frissons, vertiges.

> RESULTATS

Une rapide analyse permettra de dire si les prélèvements ont rapporté suffisamment de matériel. L'analyse plus complète prendra plusieurs jours. Les résultats seront alors adressés, dans les meilleurs délais; à votre médecin qui pourra vous les commenter.

> QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Apportez le jour de l'examen :

1. La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...),
2. La liste écrite des médicaments que vous prenez,
3. Le dossier radiographique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM),
4. Tous vos résultats d'analyses de sang.

Le jour de l'examen :

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Vous ne mangerez pas, ne fumerez pas et ne boirez pas pendant 3 heures avant l'examen.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Après votre retour à domicile :

Vous ne devez pas conduire pendant 24 heures, éviter les exercices physiques intenses pendant 48 heures et vous organiser pour, en cas de problème, pouvoir rejoindre rapidement l'établissement.

Au moindre doute, il est important de contacter rapidement votre médecin traitant.

AVANT L'EXAMEN, REPONDEZ ATTENTIVEMENT AUX QUESTIONS SUIVANTES:

- Avez-vous des risques particuliers de saigner ? oui non

- Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ? oui non

- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire, type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid...) ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non
Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps.

- Etes-vous allergique à certains médicaments ou pommades ? oui non

- Etes-vous asthmatique ? oui non

- Avez-vous mal toléré un examen radiologique ? oui non

Etes-vous atteint d'une des maladies suivantes :
(il pourrait y avoir une incompatibilité entre ces maladies et un médicament que nous utilisons parfois)

- Avez-vous un glaucome (maladie de l'oeil) ? oui non

- Avez-vous une maladie de la prostate (hypertrophie bénigne) ? oui non

- Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? oui non

- Allaitiez-vous ? oui non

Madame, Mademoiselle, Monsieur
a personnellement rempli cette fiche le
et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature